

Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo Rapport 2023

Novembre
2024



Sommaire

Introduction	1
Méthodologie	1
Évolution des dépenses engagées au titre de la promesse	2
Études de cas 2023	3
Étude de cas n°1 : Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI), aperçu.....	3
Étude de cas n°2 : conservation des écosystèmes et promotion du développement durable au Cameroun rural	6
Étude de cas n°3 : formation professionnelle pour la gestion durable des forêts du bassin du Congo.	7

Introduction

Ce troisième Rapport d'étape annuel sur la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo (PFBC) rend compte des dépenses engagées par les donateurs de janvier à décembre 2023. Il s'inscrit à la suite des rapports précédents publiés à l'occasion de la COP27 de Sharm el-Sheikh et de la COP28 de Dubaï, à l'occasion desquelles les donateurs de la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo¹ ont soumis un compte-rendu de leurs contributions collectives depuis la COP26 de Glasgow.

Méthodologie

L'édition 2023 du Rapport sur la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo reprend la méthodologie des rapports précédents. Pour faciliter la compréhension des contributions à la Promesse, chaque donateur participant a communiqué individuellement ses dépenses de l'année civile 2023 au Royaume-Uni, coprésident du Collège des donateurs du PFBC. Les pays ont soumis les données éventuellement disponibles sur les programmes, le montant total du financement (dans la devise d'origine), la géographie, le domaine thématique, le type (bourses, emprunts, capitaux propres, autres) et la forme (bilatéral ou multilatéral) de financement, indiquant également la part de fonds privés utilisée, le cas échéant. Les calculs sont basés sur le taux de change de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) en 2023 pour présenter les dépenses en USD, toutes devises d'origine confondues. La méthodologie de contribution aux dépenses utilisée s'aligne sur les définitions de reporting financier de l'OCDE et de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC).

Deux autres promesses en faveur des forêts faites à la COP26 s'ajoutent à la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo. L'engagement mondial de financement en faveur des forêts Global Forest Finance Pledge (GFFP) a annoncé l'intention des donateurs de mettre à disposition collectivement, entre 2021 et 2025, 12 milliards USD de financement climatique destiné aux programmes en rapport avec la forêt. Parallèlement, 22 fondateurs dont des gouvernements et organisations privées philanthropiques ont annoncé qu'ils s'engageaient à verser 1,7 milliard USD pour faire évoluer positivement les droits de tenure forestière des peuples autochtones et communautés locales (IPLC) des territoires de forêts tropicales, reconnaissant ainsi le rôle important des IPLC dans la protection des forêts et de la nature.

Ces promesses sont distinctes, mais néanmoins liées par la même volonté de conserver les forêts et de reconnaître l'importance des IPLC en tant que gardiens des forêts. Si le donateur a participé au financement de l'engagement mondial de financement en faveur des forêts et d'un IPLC ou de la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo, son financement est comptabilisé au titre des deux engagements. Un chevauchement similaire se produit entre l'engagement IPLC et la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo, lorsqu'un donateur a versé des fonds destinés à ces deux engagements.

¹ Belgique, Fonds pour la Terre de Jeff Bezos, Union européenne (UE), France, Allemagne, Japon, Pays-Bas, Norvège, République de Corée, Suède, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique.

Des conseils sont donnés sur la manière de comptabiliser les activités liées aux forêts, mais c'est à la discrétion de chaque donateur de choisir quels programmes contribuent à l'engagement ; ainsi, les contributions du pays sont incluses telles qu'elles sont fournies.

Évolution des dépenses engagées au titre de la promesse

Courant 2023, troisième année de la Promesse, les 12 donateurs ont collectivement contribué 735,941,444 USD à la Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo. Compte tenu des contributions des donateurs en 2021 et 2022, la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo a par conséquent reçu la somme globale de 1,798,593,469 USD depuis la publication de cette promesse à l'occasion de la COP26

Contributions à la Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo en 2023 (USD)	
Contribution totale 2023	735,941,444 USD
Contributions totales par rapport à la Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo (2021-2023) (USD)	
Total des contributions	1,798,593,469 USD



Eléphants au Mont Cameroun © PSMNR

Études de cas 2023

Les progrès réalisés depuis la COP26 pour atteindre l'engagement de 1,5 milliard USD du départ sont encourageants, sachant toutefois qu'un impact positif sur le terrain pour conserver les forêts de la région et soutenir les communautés locales qui en dépendent déterminera l'ultime succès de la Promesse. Les études de cas ci-dessous illustrent certains moyens par lesquels les donateurs contribuent à la Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo, au soutien des communautés ainsi qu'à la protection des forêts et tourbières du bassin du Congo. Vous trouverez de plus amples détails à propos des contributions de certains donateurs, au-delà du fonds fiduciaire CAFI, sur le site Internet de la COMIFAC-OFAC:

<https://www.observatoire-comifac.net/?lang=fr>

Étude de cas n°1 : Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI), aperçu

Dans le cadre de leur engagement vis-à-vis de la Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo, un grand nombre de donateurs a contribué à l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI), considérée comme véhicule de financement majeur pour réduire les émissions consécutives à la déforestation et à la dégradation des forêts, réduire la pauvreté et accélérer le développement durable de la région du bassin du Congo. Courant 2023, les donateurs ont versé plus de 95 millions USD pour alimenter le fonds CAFI.

L'objectif visé en 2023 était la transformation des promesses de la déclaration de Glasgow, laquelle inclut la Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo, en projets approuvés pour lutter contre la déforestation et intensifier le développement durable. En 2023, une enveloppe de 198 millions USD provenant du fonds fiduciaire CAFI et dont 19,9 millions USD ont été transférés a été approuvée. En RDC, pays où l'activité du CAFI est la plus avancée, 136 millions USD ont été approuvés pour financer divers projets, dont 55 millions USD pour l'agriculture de subsistance, soutenue par le cofinancement national dans le cadre du programme d'investissement rural des pouvoirs publics sur 145 territoires.

Résultats tangibles sur le terrain en 2023

Comptons parmi les réalisations constatés en **RDC** fin 2023, la formalisation de 593 000 hectares de concessions forestières communautaires locales. En clair et pour l'instant, environ 15 % des 4,1 millions d'hectares de concessions forestières communautaires locales sont désormais officiellement classés en RDC. Toujours en RDC, des programmes d'investissement rural financés par le CAFI ont amélioré la sécurité alimentaire des habitants en plantant 34 913 hectares de cultures vivrières et en établissant 22 321 hectares de cultures pérennes comme celles du cacao et du café. Le CAFI a continué à élargir les initiatives énergétiques en RDC, qui se sont traduites par la distribution de 160 189 solutions de cuisson propres et notamment de cuisinières plus performantes, de cuisinières au gaz de pétrole liquéfié et de briquettes. En fonction du type de cuisinière utilisé, ces solutions de cuisson propres ont aidé les foyers à économiser entre 8 et 15 % de leurs dépenses en énergie et contribué à la réduction de la consommation de charbon de bois à hauteur de 7 % à

Kinshasa, 3 % à Goma et 4 % à Bukavu. Cette baisse de consommation a contribué à la compensation de 545 207 tonnes d'émissions de CO₂.

Entretemps en **République du Congo**, le « Projet de renforcement du potentiel en bois-énergie durable en République du Congo (PROREP) » vise l'établissement d'ici à la fin 2028, de 2 700 hectares de plantations agroforestières à démarrage rapide pour la production de charbon de bois durable à Brazzaville. Selon les estimations, le projet devrait réduire les émissions de CO₂ de 830 230 tonnes, soulager les forêts naturelles tout en améliorant les moyens de subsistance de la population locale. En 2023, les 472 premiers hectares de plantations de bois à vocation énergétique ont été établis à Oniamva, département des Plateaux. 300 bénéficiaires (dont 45 % sont des femmes) identifiés parmi les membres de la population locale ont désormais droit d'accès à la terre, bénéficient de formations aux techniques d'agroforesterie et de soutien régulier pendant toute la durée du projet.

Au **Gabon**, le développement du Système d'information géographique et le laboratoire d'analyse des sols entrepris en 2021 ont été finalisés en 2023. Ils permettent d'analyser sur place les échantillons de sols recueillis au cours du processus de planification de l'utilisation des terres. Ces échantillons étaient auparavant envoyés à l'étranger.



Plantation, PIREDD Mongala, DRC © Sylvain Maire Leguistin pour Enabel

Autres développements du fonds fiduciaire CAFI

Le CAFI a étendu son activité sur l'ensemble de la région. Au Cameroun, un appel à manifestations d'intérêt de 60 millions USD a été lancé dans le cadre d'une approche en trois phases pour consolider le partenariat du CAFI avec ce pays.

Entretemps, le Premier ministre de la République centrafricaine s'engageait à incorporer l'atténuation des changements climatiques au Plan de développement national du pays pour 2024-2029.

Le CAFI a amorcé plusieurs projets pour mobiliser des investissements du secteur privé. En 2023, le Conseil d'administration du CAFI approuvait un partenariat de 51 millions USD entre le CAFI et le fonds &Green pour intensifier les investissements commerciaux dans les chaînes logistiques sans déforestation d'Afrique centrale. Le fonds d'investissement &Green propose des prêts dont ne bénéficient pas nécessairement certaines sociétés des régions en développement et qui en contrepartie, s'engagent à mettre en œuvre des standards qui ne contribuent pas à la déforestation.

Également en 2023, le CAFI a lancé un appel à manifestations d'intérêt pour soutenir le secteur privé dans la région, en développant un mécanisme Private Sector Facility. 100 millions USD ont été affectés à ce mécanisme pour le secteur privé, pour couvrir les bourses de développement visant à soutenir les projets en phase de démarrage, tester les nouvelles technologies, traiter les risques d'investissement et le manque d'informations. À la fin de l'année, le CAFI avait reçu 13 manifestations d'intérêt admissibles, compte tenu d'un cofinancement à hauteur de 482,6 millions USD. Un peu plus de 334 millions USD de fonds a été sollicité du CAFI en 2023, pour un pipeline cible de projets d'environ 817 millions USD représentant un ratio de levier considérable de 2,4.

Plus d'un quart des manifestations d'intérêt reçues relativement à l'engagement avec le secteur privé concerne des paiements pour services environnementaux (PSE). Le pipeline de projets actuel des deux prochaines années devrait inclure au moins 150 millions USD de PSE dont profiteront près de 80 000 bénéficiaires directs et plus d'un million de bénéficiaires indirects. Ces chiffres augmenteront probablement consécutivement à la montée en puissance de l'intérêt et du pipeline dans divers pays.

Les fonds obtenus, les résultats sur le terrain et l'engagement prometteur du secteur privé s'inscrivent par conséquent au bilan rétrospectif de 2023. Ces accomplissements soulignent le rôle charnière joué par le CAFI pour faire évoluer le développement durable et la conservation de la forêt d'Afrique centrale, en adéquation avec les priorités des régions concernées et des objectifs climatiques mondiaux.

Vous trouverez de plus amples détails sur les activités du CAFI dans le millésime 2023 du rapport annuel du CAFI:

<https://www.cafi.org/fr/-ce-que-nous-faisons/annual-reports>

Étude de cas n°2 : conservation des écosystèmes et promotion du développement durable au Cameroun rural

Contexte

Les forêts du sud-ouest du Cameroun comptent parmi les plus riches d'Afrique en termes de biodiversité. Cet écosystème n'en est pas moins gravement menacé par des pratiques illégales comme l'abattage non réglementé, le braconnage et la surexploitation des ressources naturelles. Pour lutter contre ces menaces, le Programme de gestion durable des ressources naturelles (PGDRN) mis en œuvre dans cette région fait partie de l'initiative de coopération allemande pour le développement « Politique environnementale, conservation et utilisation durable des ressources naturelles au Cameroun ».

Globalement, ce projet vise la conservation des écosystèmes et la promotion du développement durable dans les zones rurales. Il s'efforce spécifiquement d'améliorer la gestion durable de la forêt et de la faune dans la région Sud-Ouest au profit des populations locales et en particulier, des groupes les plus pauvres. Notons parmi ses principales mesures la gestion collaborative de plusieurs aires protégées (mont Cameroun, Korup, Bakossi, Takamanda et Bayang Mbo), l'amélioration de l'infrastructure socioéconomique et la promotion d'initiatives génératrices de revenus pour les communautés locales.

Le programme s'efforce principalement d'intéresser la population locale aux efforts de conservation, surtout par le biais d'un modèle de cogestion conçu pour intensifier la protection de ces écosystèmes vitaux tout en traitant les besoins de développement sur place. Le ministère des Forêts et de la faune (MINFOF) du Cameroun en est l'agence exécutive principalement responsable.

Résultats de 2023

La Phase V du programme a démarré en janvier 2023 sur la base des succès des phases précédentes, lesquelles ont établi des accords de gestion collaborative entre les autorités du parc et les communautés locales pour rendre ces dernières plus favorables aux aires protégées. Ces accords font participer les communautés à la gestion comme à la surveillance des aires protégées.

D'autre part, le programme a favorisé l'amélioration de la situation économique des usagers de la forêt locale en créant d'autres sources de revenus et en étendant l'infrastructure socioéconomique. Notons parmi les jalons importants de 2023 :

- L'aménagement continu du territoire, la résolution de conflits et le développement de plans de gestion des aires protégées et forêts communautaires.
- La désignation officielle de la forêt tropicale de Korup parmi les réserves de biosphère de l'UNESCO en juin 2023, consécutivement aux efforts du projet.
- La publication d'une directive ministérielle sur la participation de la population locale à la gestion des aires protégées, basée sur le modèle de cogestion performant du projet.

- Les initiatives d'éducation à la conservation ont augmenté le degré de sensibilisation de la population locale, surtout chez les jeunes.



Programme de formation professionnelle pour les anciens braconniers © Bianca Schlegel, KfW

Conclusion

Le programme PGDRN Phase V est un programme critique pour la conservation de la biodiversité du sud-ouest du Cameroun et le développement durable de ses communautés rurales. Fort des succès précédents, il continue de renforcer la cogestion des aires protégées, d'améliorer les moyens de subsistance locaux et de promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles en dépit des défis posés par la fragilité de la situation sécuritaire dans la région. Au fur et à mesure de son évolution, le programme explore également des solutions de financement novatrices susceptibles d'en garantir la durabilité à long terme.

Étude de cas n°3 : formation professionnelle pour la gestion durable des forêts du bassin du Congo.

Contexte

La conservation des forêts du bassin du Congo nécessite les efforts d'une main-d'œuvre versée dans les pratiques de gestion durable. Dans cette optique, le Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale, RIFFEAC), avec le soutien du projet régional GIZ d'appui à la COMIFAC (ProCOMIFAC) a entrepris des travaux de modernisation et d'amélioration de la qualité de la formation technique et professionnelle au sein des institutions membres du RIFFEAC.

Résultats de 2023

Particulièrement orientée vers l'intégration des technologies numériques, une plus grande participation des femmes et les moyens d'améliorer l'infrastructure, les initiatives de formation professionnelle soutenues par le projet ProCOMIFAC ont abouti à des avantages considérables pour la gestion durable des forêts o.

La numérisation de la formation figurait parmi les principales composantes du projet. Le projet ProCOMIFAC a facilité la numérisation de la formation au sein des institutions membres du RIFFEAC pour pouvoir proposer des formations électroniques à vocation technique et professionnelle. 62 enseignants ont été formés aux méthodes d'apprentissage en ligne. 16 formations en ligne ont été conçues et publiées sur une plateforme dédiée. Le cursus des institutions membres du RIFFEAC proposent désormais des outils numériques comme les Cours en ligne ouverts et massifs (CLOM/MOOC), l'apprentissage hybride et d'autres ressources en ligne pour enrichir l'expérience d'apprentissage des étudiants.

Le projet avait pour but d'améliorer les installations et l'infrastructure pédagogiques. Divers supports d'apprentissage, dont des équipements de camping et véhicules de terrain, ont été fournis à l'École de Faune de Garoua (EFG) et à l'École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT), pour améliorer les conditions d'apprentissage. Par ailleurs l'EFG et l'ERAIFT ont bénéficié respectivement de la construction d'une salle informatique et d'une clôture d'enceinte.

La formation, surtout pour les postes supérieurs et relativement à la hausse du taux de participation des femmes, compte aussi parmi les réussites de l'opération. Le projet a mis en œuvre un programme de bourses d'étude destiné à soutenir les cadres supérieurs du domaine de la gestion des forêts et environnementale. Entre 2018 et 2022, 216 bourses d'étude ont été accordées à 109 étudiants (dont 18 étudiantes). En outre 216 professionnels, dont des Conservation Officers et étudiants d'institutions membres du RIFFEAC ont suivi une formation en cours de carrière de courte durée. Témoignage de la volonté d'inclure davantage de femmes dans la formation professionnelle, 23 % des bénéficiaires d'une bourse d'étude étaient des femmes. Ces efforts d'intégration ont eu un impact positif sur l'employabilité et la qualité du personnel. 57 étudiants de l'EFG et de l'ERAIFT, dont 12 femmes, ont trouvé un emploi dans le domaine de la gestion de la conservation et des aires protégées. La formation et le perfectionnement continu ont aidé les Conservation Officers à parfaire leurs compétences et à obtenir une promotion, aspects qui contribuent aussi à l'amélioration de la gestion des aires protégées.

Conclusion

La formation professionnelle est considérée comme un outil incontournable pour garantir la gestion durable des forêts de la région, traiter les besoins socioéconomiques régionaux et la pauvreté en consolidant les connaissances des communautés locales et autochtones. La numérisation du projet, l'inclusion des genres et les améliorations de l'infrastructure donnent au RIFFEAC de meilleurs moyens de relever les défis environnementaux et de conservation de plus en plus évidents en Centrafrique. La collaboration avec les institutions techniques, dont l'Université inter-États Congo-Cameroun (UIECC) de Sangmelima, reste essentielle pour étendre la numérisation au sein même du projet, augmenter la représentation des femmes, intégrer les problématiques environnementales liées à l'exploitation minière artisanale dans les programmes de formation des institutions, développer de nouveaux cours et améliorer les cours existants.